

## V. IDENTITE PAYSAGERE, URBAINE ET ARCHITECTURALE

---

### A. PAYSAGE URBAIN

1. Perception
2. Entrées de villes
3. Trame verte

### A. PAYSAGE URBAIN

---

Dans la continuité de Châlons-en-Champagne, le tissu urbanisé de la commune de Compertrix s'étend à flanc de coteau du Nord au Sud sur une bande étroite, limitée à l'Est par la voie ferrée, au-delà de laquelle s'étend l'espace naturel de la vallée de la Marne, et au Sud par le territoire communal de Coolus, au-delà duquel l'espace agricole opère une coupure verte qui sépare les zones agglomérées des deux communes. A l'Ouest, il s'ouvre largement sur l'espace agricole.

#### 1. Perceptions

Délimité à l'Est par la rue Basse de Compertrix le long de laquelle il présente une forte pente et n'est construit que dans sa partie haute, le coteau propose un flanc boisé, perceptible depuis l'espace naturel situé entre Marne et canal latéral qui dégager de larges cônes de vue. Au Nord-Est, depuis le coteau, le site offre ainsi des vues plongeantes sur l'espace naturel à caractère bocager de la vallée de la Marne et au-delà sur le secteur Sud-Est de Châlons.

En partie Sud de la commune, le bourg ancien du village, implanté dans une cuvette, donc en léger contrebas du reste de la zone urbanisée, est peu perceptible. Seul le passage sur la voie ferrée propose un point de vue qui balaye l'ensemble de la commune, d'où émerge timidement le clocher de l'église, avec en fond de décor des éléments de repère comme le château d'eau et une barre et la tour du quartier Mont Saint-Michel sur la commune de Châlons. Le relief remontant légèrement au Sud, les perspectives depuis le bourg sur la coupure verte entre Coolus et Compertrix sont en outre fermées.

A l'Ouest, l'urbanisation avance sur l'espace agricole. La topographie du site en pente douce permet de dégager de larges vues vers le Sud jusqu'à la vallée de la Marne, mais son implantation en limite de l'espace agricole, sans transition aucune, confère à ce site une grande sensibilité dans le paysage.

La route de Blacy (R.D. 2), axe principal de la commune, déroule un large ruban rectiligne qui gravit le coteau du Sud au Nord et semble opérer une déchirure dans le tissu urbain, avec en point haut le château d'eau à l'Est et la tour du quartier Mont Saint-Michel à l'Ouest.

Elle offre depuis le Nord de la commune une perspective lointaine sur l'espace naturel au Sud de la commune. Cette perspective, cadrée de part et d'autre par la zone urbanisée, est néanmoins marquée par le site EDF implanté à l'Est de la R.D. 2 d'où partent de nombreuses lignes électriques aériennes supportées par de hauts pylônes.

## **2. Entrées de ville**

### **Depuis le Nord-Est par la rue Basse de Compertrix, en pied du coteau**

Contrairement à la séquence châlonnaise où les maisons de Champagne ont exploité les possibilités géologiques du coteau crayeux pour installer leurs caves et le front de l'avenue de Paris et de la rue Basse de Compertrix pour implanter leurs bâtiments administratifs et techniques, l'abrupt du coteau dans sa séquence compertriate, n'est construit qu'en partie haute. Ainsi l'entrée de ville depuis Châlons par la rue Basse de Compertrix est caractérisée par la présence d'un talus végétalisé de forte pente et une absence de constructions. Elle présente un aspect quasiment "sauvage" affirmé par une absence de trottoir et d'éclairage public, seule la terminaison Sud à l'approche du village étant aménagée.

Cette entrée de ville est en outre marquée par la présence des caténares et câbles électriques de la voie ferrée qui borde la rue Basse de Compertrix à l'Est et dont elle n'est séparée que par un simple grillage.

### **Depuis l'Ouest par la R.D. 77 et la voie de la Bidée**

La R.D. 77 longe les communes de Fagnières à l'Ouest et Compertrix à l'Est avant d'accéder à Châlons. Elle traverse un espace hétérogène marqué à l'Ouest par le site désaffecté de la sucrerie puis les barres et la tour du quartier Mont Saint-Michel et à l'Est par la petite zone artisanale compertriate et le désordre publicitaire qui l'accompagne. Elle offre néanmoins sur la plaine agricole et la vallée de la Marne de larges cônes de vue.

L'accès à Compertrix depuis l'Ouest n'est possible que par la voie de la Bidée, prolongement en forme de coude de l'avenue Pierre Semard depuis la R.D. 77 jusqu'à la R.D. 2 au travers du tissu pavillonnaire.

### **Depuis le Sud par la R.D. 2**

La R.D. 2 qui relie les communes du Sud de la vallée de la Marne traverse, avant d'accéder à la commune, l'espace agricole qui sépare les zones agglomérées de Coolus et Compertrix. L'entrée de ville au-delà du chemin du Voyeux est caractérisée à l'Ouest par une implantation des constructions pavillonnaires très proches de la voie et à l'Est par un espace vert à vocation de loisirs, bordé le long de la départementale par un bel alignement d'arbres.

Elle est marquée par la grande perspective rectiligne qu'offre la départementale.

### **Depuis le Sud par la R.D. 87**

En provenance de Coolus la R.D. 87 s'ouvre à l'Ouest sur le paysage de la plaine agricole et longe à l'Est le paysage plus boisé de la vallée de la Marne parsemé de quelques fermes à l'approche de Compertrix. L'accès à Compertrix depuis le chemin du Voyeux en léger surplomb se fait par la rue du Village au paysage fermé, cadré par le bâti, ou la rue Jules Ferry peu cadrée et qui offre un cône de vue sur le coteau.

## **3. Trame verte et paysagère**

Située entre l'espace naturel au caractère bocager de la vallée de la Marne à l'Est et l'espace agricole largement ouvert à l'Ouest et au Sud, la zone urbanisée de Compertrix bénéficie d'un environnement de qualité.

Elle présente en outre quelques qualités paysagères intrinsèques voire l'esquisse d'une trame verte :

- au Sud, l'espace de loisirs,
- le long de la route de Blacy, le merlon planté à l'Ouest dans sa partie centrale en bordure du lotissement "Les Champs Flûtets" et l'alignement d'arbres à l'Est dans sa partie Sud en bordure de l'espace de loisirs,
- à l'Ouest dans le lotissement "Les Champs Flûtets", les espaces piétons paysagers soulignés par des alignements d'arbres, quelques plantations d'arbres, rue des Champs Flûtets et rue Jacques Brel, et un traitement au sol végétalisé de l'espace public, rue Georges Brassens et au Sud du lotissement,
- au Nord-Ouest, un espace naturel entre le cimetière et la zone pavillonnaire,
- à l'Est, quelques cœurs d'îlots encore végétalisés (dus à la présence d'un parcellaire ancien en lanière), l'espace public planté au Nord de la rue du Terme Saint-Nicolas, et rue Basse de Compertrix, le talus végétalisé au Nord et l'aménagement paysager au Sud.

Il est à déplorer toutefois l'insuffisance du traitement paysager des autres voies, la plupart stigmatisées par les poteaux électriques, et une quasi-inexistence d'espaces publics susceptibles de structurer l'espace urbain notamment au cœur du village.



Entrée de ville depuis la R.D. 77



Extension pavillonnaire vers l'espace agricole

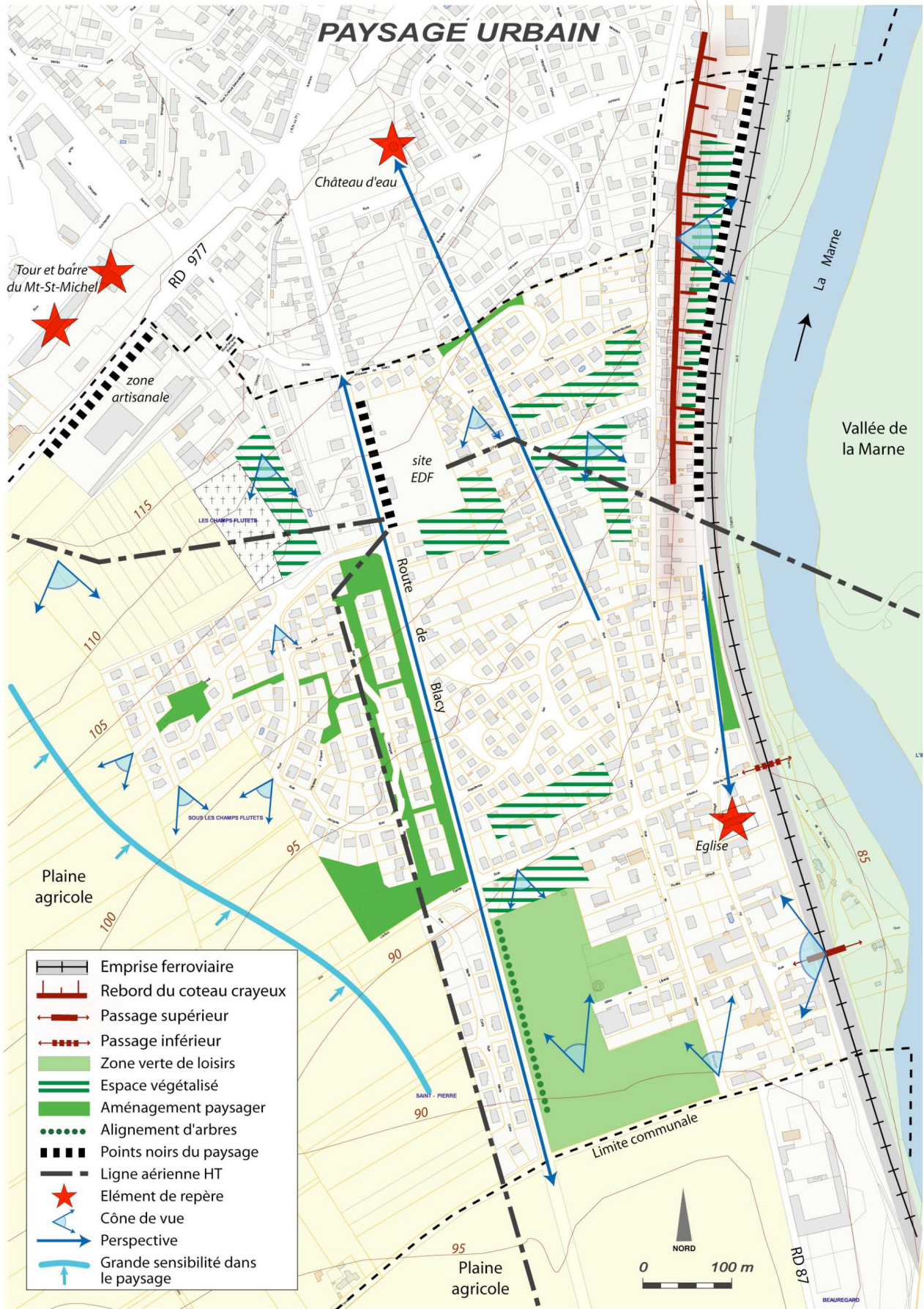


Vue vers le Sud depuis les Champs Flûtets



Vue vers le Nord depuis le passage surélevé

# PAYSAGE URBAIN





Site EDF en bordure de la route de Blacy



Section Nord de la rue Basse en pied de coteau



Merlon planté à l'Ouest de la route de Blacy



Espace de loisirs bordé d'un alignement d'arbres



Espace piéton paysager aux Champs Flûtets



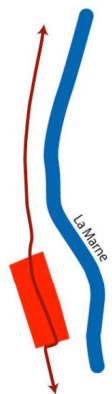
Espace vert au Nord de la rue Terme Saint-Nicolas



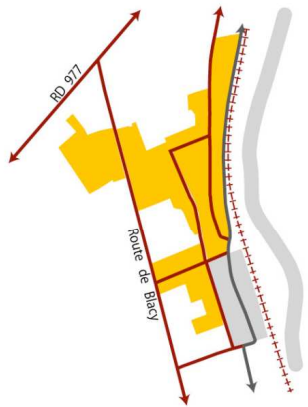
Aménagement paysager au Sud de la rue Basse



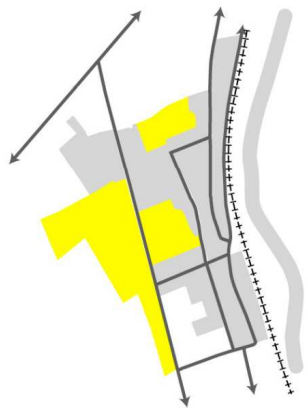
Absence d'espace public au centre du village



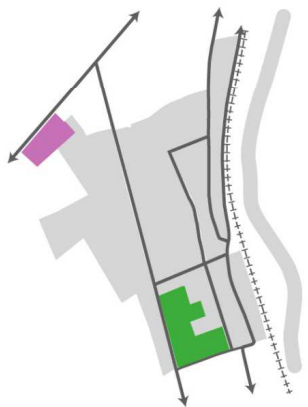
*Le bourg, implanté de part et d'autre de la rue du Village, au Sud de la commune*



*Un développement diffus vers le Nord le long des voies dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, essentiellement à l'Est de la route de Blacy*



*Un développement pavillonnaire organisé sous forme de lotissements dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notamment à l'Ouest de la route de Blacy*



*Deux espaces spécialisés :  
une zone artisanale et commerciale au Nord  
et une zone verte de loisirs au Sud*